

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 14 mai 2010, à 19 h à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et madame la conseillère Marie-Paul Bourassa formant quorum sous la présidence de monsieur Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 19 h 05 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 19 h 05 avec quatre membres présents.

3. Vérification de la conformité de la réunion

La session spéciale a été convoqué dans les délais prévus. Un avis public a été émis et publié au bureau municipal et à la billetterie de la Société Inter-Rives à l'Île Verte et sur le site Web de la municipalité.

4. Adoption de l'ordre du jour

10.05.14.01 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt du rapport financier 2009 et rapport du vérificateur

Le directeur général et secrétaire trésorier fait le dépôt du rapport financier 2009. Monsieur Jacques Moreau de la firme de comptables Mallette fait la présentation du rapport financier et de sa vérification des livres.

10.05.14.02 **Attendu qu'il n'y a aucun propriétaire connu pour le lot 32 ;**
Attendu que les négociations avec la municipalité de Cacouna pour un partage des coûts pour la confection et l'entretien du pont de glace ne se sont pas conclues par une entente signée ;
Attendu qu'il y a lieu de radier ces comptes ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil radie le compte de taxes pour le lot 32 et qu'il ne soit plus facturé dans le futur et que la créance dûe par la Municipalité de Cacouna soit radiée.

Adoptée à l'unanimité

6. Période de questions

Aucune personne dans la salle.

7. Levée de l'assemblée

10.05.14.03 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 19 h 52.
Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général